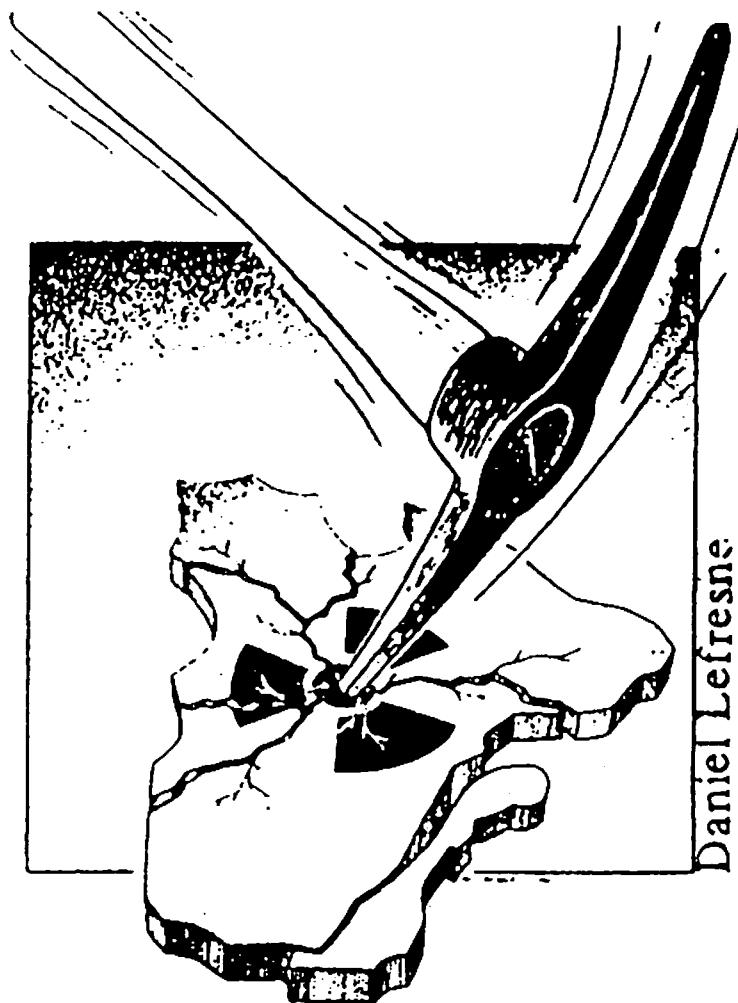


LES HAUTES LAURENTIDES et les MINES D'URANIUM



Tirée de la revue Temps Fou publiée durant les années 1980
Avec les compliments de



A.P.E.H.L.



L'Essentielle
Aliments Naturels et Biologiques

LES HAUTES LAURENTIDES

et les

MINES D'URANIUM



Pierre Borduas

par François Lapierre
et Pierre Borduas *

La région des Hautes-Laurentides pourrait être d'ici peu
au centre du débat nucléaire au Québec.

Depuis une dizaine d'années, cette partie de la province
fait l'objet de recherches prospectives d'uranium,
première étape de la filière nucléaire.

La mise en exploitation concrète du sous-sol n'est peut être pas loin

La ruée vers l'uranium

Depuis la fin des années 60, de nombreuses compagnies minières se sont intéressées à la région, un des trois plus importants sites d'uranium au Québec selon le géologue en chef de la Société québécoise d'exploitation minière (SOQUEM),

* François Lapierre est membre du Regroupement écologique des Hautes-Laurentides et Pierre Borduas est journaliste à Mont-Laurier.

M. Marcel Vallée 1.

Au nord-est de Mont-Laurier (plus précisément sur les concessions forestières de la compagnie James Maclaren à proximité des municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, Mont-St-Michel et Lac-Saint-Paul) les compagnies suivantes se sont prêtées à différentes activités d'exploration : Les Mines d'uranium de Mont-Laurier Ltée (com-

1 Ressources Québec, "Le minéral mirage, l'uranium au Québec", par Jacques Forget, janvier 1978.

pagne locale), Canadian Johns Manville, Gulf Mineral Ressources Ltd, Pérodeau Mines, SOQUEM, Pan Continental Mining Corp., Canadian Nickel Co Ltd (CANICO), Kerr Addison et Denison Mines.

Dans le comté de Pontiac (toujours dans l'Outaouais), Copconda Mines Ltd effectue présentement les derniers travaux de prospection, confirmant ainsi les rumeurs qui circulent depuis deux ans sur l'ouverture d'une mine d'uranium près de la Grand-Chute, non loin de Fort-Coulange, domicile du député

TABLEAU I

Super-structure transnationale des producteurs d'uranium

Empire Rothschild (Angleterre)

Famille de banquiers possédant des intérêts dans les principales banques centrales d'Europe depuis le 17^e siècle. Présentement ils sont parmi les banquiers les plus puissants au monde, ayant des intérêts financiers dans divers secteurs, entre autres dans presque toutes les mines d'uranium à travers le monde. Contrôle les compagnies I. METAL et RIO TINTO ZINC.

Forum des producteurs d'uranium

Rencontre des corporations pour stabiliser le marché. Ces rencontres ressemblent étrangement à celles du conseil de I. METAL.

Cartel de l'uranium

Pour fixer les quantités

et les prix. La participation canadienne à ce cartel contrevient les propres lois du gouvernement fédéral.

Canada / Afrique du Sud / France /
Australie / Rio Tinto Zinc

Participants canadiens au cartel :

- Rio Algom (de la Rio Tinto Zinc des Rothschild)
- Denison Mines
- Eldorado (Gouvernement fédéral)
- Uranium Canada (Gouvernement fédéral)

libéral, Thomas Lefevre.

Jusqu'ici, près de Mont-Laurier, on n'aurait découvert aucun filon suffisamment riche et immédiatement exploitable : c'est du moins ce que les milieux "officiels" affirment. Le minerai de la région se trouverait sous une forme difficilement exploitable à cause d'une formation géologique particulière du sous-sol et se trouve ainsi associé à des pegmatites². Les teneurs en uranium ne sont donc pas assez élevées et continues pour rendre l'exploitation économiquement rentable. Elles sont de l'ordre de 0,5 livre d'uranium par tonne, alors qu'une teneur de 1,0 livre doit être atteinte pour rentabiliser une mine.

Toutefois, le prix de l'uranium ne cesse de monter, étant passé de \$8 la livre il y a trois ans à plus de \$45 aujourd'hui. On prévoit d'ailleurs que ce prix, compte tenu de la crise de pétrole et du contrôle qu'exerce le cartel international de l'uranium, atteindra \$100 la livre d'ici l'an prochain³. A ce prix, la rentabilité d'un filon d'une teneur de 0,5 livre par tonne pourrait être assurée. De plus, pour ajouter à l'intérêt des ressources de cette région, signalons qu'il est admis, malgré les récentes découvertes en Saskatchewan et au

Nouveau-Brunswick, que les réserves connues d'uranium ne suffiront pas à combler la demande croissante de l'industrie nucléaire.

A ce moment-là, comme l'affirme le Worldwalch Papers, un journal financier américain, "avec la montée des prix, un bon achat d'uranium de faible qualité sera toujours possible à \$100 la livre. Mais alors, de plus grands coûts écologiques et médicaux seront inévitables."

D'autres indices sérieux montrent également qu'une ouverture de mine semble inessante dans les Hautes-Laurentides.

Ainsi, M. André Duval, courtier et administrateur (secrétaire) pour Les Mines d'Uranium de Mont-Laurier Ltée nous apprenait qu'il existe des gisements importants dans la région. Des teneurs de 1,0 à 1,25 livre d'uranium par tonne auraient déjà été trouvées, ce qui rendrait l'extraction rentable incesamment.

En outre, la compagnie Pérodeau Mines effectue depuis le printemps de nouveaux forages d'exploration à une vingtaine de kilomètres de la municipalité de Lac-Saint-Paul, dans le canton Pérodeau.

On note aussi un développement de l'infrastructure routière dans la région, une spéculation accrue sur les terres agricoles en bordure des concessions forestières, sans compter les mille et une rumeurs, plus ou moins vérifiables qui circulent dans



les milieux politiques municipaux et dans la population. Certains affirment que l'ouverture d'une mine d'uranium à ciel ouvert est incessante (on parlait même de juin 1979 il y a quelques mois), tandis que chaque nouvelle construction d'importance est interprétée comme pouvant être en relation avec une augmentation de l'activité minière.

Ce qu'entraîne l'ouverture d'une mine d'uranium

La mise en exploitation d'une mine d'uranium à ciel ouvert est le premier maillon de la chaîne de l'industrie nucléaire. C'est sans doute aussi le plus dangereux.

En effet, le minerai d'uranium dégage des milliers de fois plus de radioactivité dans l'environnement que le même métal à l'état pur. L'uranium dégage un gaz nommé "radon" qui attaque les poumons des mineurs. En Australie, on a calculé des taux de cancer de l'ordre de 20 à 50% chez les mineurs, selon le Dr Helen Caldicott, un des personnages les plus actifs dans l'opposition mondiale à l'énergie nucléaire.

"Malgré sa courte période radioactive, on sait que le radon peut se déplacer dans l'air sur des centaines de kilomètres dans des concentrations mesurables. Selon une étude faite aux Etats-Unis par l'Environmental Protection Agency, l'on estime qu'entre 60 et 200 personnes peuvent s'attendre à mourir à chaque siècle pour les 10 000 prochaines années et plus, parce qu'elles auront inhalé du radon et certains de ses produits d'affiliation qui émanent d'un étang normal de résidus de 250 pieds carrés."⁴

"Plus de 450 mineurs de l'uranium sont en train de mourir de silicose et/ou de cancer du poumon en Ontario, ayant respiré de

² Pegmatite : roche cristalline à grands éléments de quartz, de feldspath et de mica blanc.

³ Electro-nucléaire, Année du choix, film de l'Office national du film (ONF).

la poussière et des gaz radioactifs dans les mines. Même si ces risques sont très bien connus depuis plusieurs décennies et même si on peut y parer presque complètement grâce à une ventilation appropriée, on n'a rien fait jusqu'à tout récemment pour protéger les mineurs de ces conditions de travail intolérables." 5

Le radon est inoffensif sous terre puisqu'il se désintègre presque entièrement, bien avant de s'échapper du sol. Mais quand on réduit en sable et en roche le minerai d'uranium à la surface du sol, le radon peut alors s'échapper librement dans l'atmosphère.

Quand on pense que les compagnies minières ont l'habitude d'empiler des tonnes et des tonnes de roche, on imagine facilement les conséquences. Des exemples de pollution par le radon ont déjà été observés à Oka au bord du lac des Deux Montagnes (à l'ancienne mine de colombium), à Varennes à l'usine d'engrais chimiques à usage agricole (on y transforme du phosphate de Floride), à Port Hope en Ontario (à l'usine d'enrichissement d'uranium) et à Grand Junction au Colorado où on s'est même servi de ces tas de pierres pour construire routes, écoles, hôpitaux etc. A ce dernier endroit, les déformations congénitales chez les bébés sont légion.

Il faut aussi noter que l'exploitation de mines d'uranium implique la construction d'un moulin de raffinage qui représente un danger de plus pour la population, puisque la poussière d'uranium contribue à répandre des déchets radioactifs dans l'environnement. Les déchets polluent les nappes d'eau, ce qui a pour conséquence de répandre la radioactivité partout en aval des cours d'eau atteints. Le territoire prospecté dans les Hautes-Laurentides étant situé à proximité de la rivière du Lièvre, une contamination de toute la vallée est à prévoir et, par la suite, de tout le réseau : l'Outaouais, le Saint-Laurent.

Alors qu'au moment de l'extraction, c'est le radon qui pollue

l'atmosphère, lorsque les déchets radioactifs sont en contact avec des nappes d'eau, c'est au tour du radium de contaminer l'environnement. A l'exemple du mercure, qui nous est plus familier, le radium passe à travers la chaîne alimentaire en prenant la place du calcium et provoque le cancer des os et la leucémie.

D'autres dangers guettent aussi la population. C'est le cas du transport des matières radioactives où des accidents sont toujours possibles. C'est aussi le cas de l'enfouissement des déchets radioactifs. A cet effet signalons que le module de géologie de l'UQAM a reçu un contrat de recherche de l'Hydro-Québec pour explorer les sites éventuels d'enfouissement de déchets radioactifs dans les montagnes des Laurentides.

Dans tous ces cas, les supposées mesures de sécurité des compagnies n'ont jamais pu protéger adéquatement l'environnement et la population. Gordon Edwards du Regroupement pour la surveillance du nucléaire cite d'ailleurs des cas qui dépassent tout entendement.

Dans la région d'Elliot Lake en Ontario, les résidus ont contaminé tout le bassin de la rivière Serpent (une douzaine de lacs) à tel point que l'eau est désormais inutilisable par l'homme. Sur ce cas, le rapport du ministère de l'Environnement de l'Ontario affirme qu'il n'y a plus un seul poisson en vie dans les 95 km du parcours de la rivière en aval du site minier.

En fait, si l'extraction, le raffinage et l'enfouissement des dé-

chets étaient parfaitement sécuritaires, l'opération d'une mine d'uranium ne serait plus rentable pour les compagnies!

En plus, le ministère de l'Environnement du Québec manque d'effectif en matière de radioprotection. Seulement deux fonctionnaires sont affectés à ce service, selon une recherche effectuée par le Mouvement d'agriculture biologique du Québec, ajoutant ainsi à la facilité de prolifération de la radioactivité.

De toute façon, bien que les compagnies doivent obtenir un permis du ministère de l'Environnement après étude d'impact, la pratique nous montre que les lois ont un poids bien faible pour ces compagnies. Le cas de l'usine d'eau lourde La Prade où la mise en chantier a débuté avant l'émission du permis est un exemple probant.

La nouvelle loi 69 du ministère de l'Environnement du Québec n'a pas l'air non plus d'être un outil pour les citoyens soucieux de protéger leur environnement puisque tout récemment un groupe de citoyens de Québec qui s'opposait sur la colline parlementaire à un projet de déboisement n'a pas eu gain de cause, malgré cette nouvelle législation. L'injonction provisoire n'a même pas été respectée...

Notons aussi que le supposé moratoire décrété par Québec sur l'énergie nucléaire n'inclut pas le développement minier d'uranium. La porte est donc ouverte.

Près des installations de la Pérou-deau Mines : de l'eau stagnante, mêlée à du mazout et probablement contaminée par le radium 226 puisqu'elle sert à refroidir les fraises de forages en contact avec le minerai.



Pierre Bordas



Pierre Bord

4 Gordon Edwards, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, lors de son témoignage devant le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics concernant la gestion des déchets nucléaires du Canada, février 1978.

5 "L'énergie nucléaire: un nouveau problème politique", par Gordon Edwards (RSN)

TABLEAU 2

AIR : RADON - 222

RAYONS ALPHA

Période de demi-vie : 3.8 jours

Se loge par la respiration dans les poumons

EAU : RADIUM - 226

RAYONS ALPHA
et GAMMA

Période de demi-vie : 1 620 ans

Se fixe dans la moëlle épinière et les os à travers la chaîne alimentaire

Les différents types de rayonnement

Ces rayonnements sont invisibles et peuvent pénétrer dans la matière à des profondeurs variables selon leur nature:

- Les rayons gamma (γ), comme les rayons X, sont constitués par des ondes électromagnétiques. Les rayons gamma sont très pénétrants et capables, dans certains cas, de cheminer à travers des blindages épais de plusieurs mètres. Les rayons gamma ont un effet ionisant relativement faible (pollution externe). Les rayons bêta (β) et alpha sont beaucoup plus ionisants

- Les rayons alpha sont des noyaux d'hélium; beaucoup plus lourd, (2 protons et 2 neutrons) ils sont arrêtés par les couches superficielles de la peau.

Les rayonnements peuvent atteindre l'organisme humain de 3 façons :

- par l'irradiation externe, c'est-à-dire l'exposition du corps à des rayonnements émis par des sources qui lui sont extérieures,
- par la contamination cutanée qui est la souillure de la peau par le contact avec des substances radioactives,
- par la contamination interne provenant de l'incorporation de substances radioactives aux tissus vivants. Cette contamination peut se faire par voie respiratoire, digestive ou transcutanée (diffusion par la peau).

TABLEAU 3

Pollutions radioactives par des centrales nucléaires sur le territoire du Québec.

"Les infirmières du CLSC Pontiac à Chapeau s'étonnent du nombre élevé et croissant des CANCERS touchant particulièrement la génération des 30-40 ans à Chapeau. Il serait important que le CLSC mène une enquête statistique pour vérifier ces hypothèses. Si l'enquête s'avère concluante, il faudra aussi, avec les différentes instances concernées, remonter aux causes réelles de la maladie dans ce secteur. Se pourrait-il que la Centrale de Chalk River sur la côte ontarienne de l'Outaouais y soit pour quelque chose? Ces centrales fonctionnant à l'eau lourde sont susceptibles de déverser des déchets radioactifs dans la rivière des Outaouais. On sait par ailleurs que les algues des rivières ont la propriété de concentrer les matières radioactives. Ainsi, les algues de rivière montrent des concentrations de radium 226 de 500 à 1 000 fois supérieures à l'eau même de la rivière."

Extrait de : "Le dossier nucléaire du Pontiac"

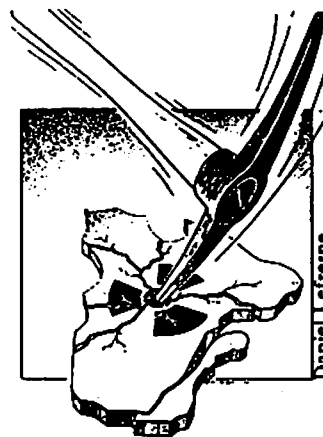
Le Tricycle Vol. 2 no 4.

Bulletin d'information interne CLSC Pontiac.

"En mai 1977, durant deux jours, la centrale nucléaire de Gentilly a déversé 10 tonnes d'eau lourde contenant 31 000 curies de tritium (de l'hydrogène radioactif) dans le Saint-Laurent... il s'agissait là du plus grand rejet d'une centrale nucléaire. Le deuxième par ordre d'importance, fut la perte d'une tonne d'eau lourde et 18 000 curies de tritium à la centrale de Pickering, en Ontario, survenue le 28 février dernier.

... les tubes ont été endommagés par des contaminants présents dans l'eau du fleuve. Energie Atomique du Canada vient d'annoncer son intention de fermer temporairement la centrale."

La Presse, le 12 juillet 1979



Que penser maintenant du fait que l'uranium produit au Canada sert à faire fonctionner des centrales nucléaires polluantes au pays ou ailleurs dans le monde. Les déchets radioactifs de ces centrales servent ensuite, soit à polluer l'environnement par un manque de savoir-faire technologique, soit à la fabrication de bombes nucléaires.

C'est ainsi que l'Inde a fabriqué sa bombe atomique à l'aide du réacteur canadien Candu. Il existe un groupe mondial d'opposition à la vente d'uranium canadien au régime dictatorial de Ferdinand Marcos aux Philippines qui veut installer plusieurs centrales nucléaires Westinghouse jugées dangereuses pour l'environnement, même par le gouvernement américain.

Le 21 août 1975 une rencontre d'information fut organisée en collaboration avec des hauts fonctionnaires de l'Energie atomique du Canada Limitée, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, du ministère de l'Energie des Mines et des Ressources, du ministère de l'Environnement et du Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social, où des députés et des membres du Regroupement pour la Surveillance du Nucléaire purent poser leurs questions. On y découvrit que la Commission de Contrôle de l'énergie atomique n'a pas d'inspecteur à temps plein et que de l'uranium canadien "usé" a été vendu en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, afin de le retraiter et d'en extraire le plutonium fissible qui sert de combustible dans les bombes nucléaires.

Le rapport de la Commission royale sur la planification de l'énergie électrique affirme, sans sourciller :

- "il existe une relation démontrable, bien que complexe, entre l'usage sans cesse croissant de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et la prolifération des armes nucléaires."

- "Le programme d'énergie nucléaire de l'Hydro-Ontario ne contribue pas à aider les pays qui n'en possèdent pas à se doter d'armes nucléaires."

D'autres exemples

"Aux Etats-Unis le retraitement des déchets de centrales se fait entre autre par Gulf Oil et Shell qui, par le biais de General Atomic, ont investi un demi-milliard dans le fameux projet de retraitement de Barnwell, en Caroline du Sud. Ce projet côtoie, sur le même emplacement, une usine d'armes atomiques. Il y aura assez de plutonium fourni par l'usine de retraitement pour permettre à l'établissement connexe de fabriquer 12 000 bombes par an."⁶

Les relationnistes de l'énergie nucléaire tentent de masquer l'escalade du pouvoir militaire et l'augmentation du pouvoir capitaliste derrière les utilisations "pacifiques" du nucléaire. Il ne faut pas s'y tromper.

Ici même dans les Hautes-Laurentides, le développement du nucléaire aurait des conséquences tout aussi dégradantes pour le milieu. La région base son économie sur l'industrie forestière, l'agriculture et le tourisme, principalement orienté vers la chasse et la pêche. Toutes ces activités souffriraient énormément d'un environnement diminué.

⁶ Citation d'un physicien nucléaire, Frank Van Hippel, en avril 1978. Extraite de "Les Neutrons s'affolent".

La réaction du milieu

Jusqu'ici, la population des Hautes-Laurentides n'a pas réagi négativement à toute cette activité des compagnies minières.

Il faut dire que dans les régions éloignées comme Mont-Laurier, où un taux de chômage effarant est devenu normal, toute nouvelle activité économique est vue comme salvatrice.

La recherche de nouvelles industries est un élément de poids en politique municipale où tout nouvel arrivant est perçu (à tort) comme un générateur de revenus et évidemment un créateur d'emplois. Pourtant, dans la réalité, la venue des entreprises minières loin des zones habitées ne fait qu'alourdir le fardeau de ces corps publics, obligés de grossir leur infrastructure.

Depuis 10 ans, c'est un peu de cette façon qu'ont réagi les conseils municipaux et les citoyens en général face aux nombreuses rumeurs annonçant l'ouverture de mines d'uranium. Les conséquences écologiques n'étant pas du tout prises en considération.

Récemment, certains groupés ont tenté de sensibiliser la population aux implications d'un tel développement nucléaire, mais rares sont ceux qui s'y sont intéressés, même en "curieux". Le film de Jean Chabot, par exemple, intitulé "La fiction nucléaire", a attiré à peine 100 personnes à Mont-Laurier, tandis que des représentations supplémentaires à Ferme-Neuve et Sainte-Anne-du-Lac, plus près des centres de prospection, n'ont intéressé qu'une poignée de citoyens.

Signalons que la population de la région, comme celle de bien des coins du Québec, a une notion bien particulière de son environnement. Les compagnies forestières ont toujours pollué par le flottage du bois et les coupes à blanc. Les égouts sanitaires (quand ils existent) se déversent dans les cours d'eau. Les forêts ont été inondées d'insecticide et les arrosages de

défoliants au cours des dernières années. Quelques municipalités ont eu à déplorer des contaminations de leur eau potable. L'agriculture a aussi considérablement dégradé le milieu par l'emploi d'engrais solubles et d'herbicides.

A cette liste, il ne faudrait pas oublier d'ajouter le développement sauvage. En effet, avant 1976, les municipalités de la région ne possédaient pas de règlements de zonage efficaces. Ceux-ci ne réglementaient que des détails, étaient trop vagues et permettaient ainsi tous les abus grâce aux "trous" dans leur formulation ou au besoin par des pressions auprès des conseils municipaux.

Il y a cependant de sérieux efforts qui se dessinent depuis quelques années. La corporation du comté de Labelle (Conseil de comté) travaille à la confection d'un schéma d'aménagement du territoire et surveille de près le développement du dossier de l'uranium. Plusieurs municipalités ont aussi adopté, ou sont sur le point de le faire, des règlements de zonage et de construction, contribuant ainsi à freiner le développement sauvage. Depuis 1976, 20 des 27 municipalités du comté de Labelle se sont dotées de règlements de zonage à l'incitation du Conseil du comté avec l'aide technique de géographes, cartographes et autres spécialistes des conseils régionaux de développement qui ont pu fournir des règlements de zonage types qui précisent le mode de développement du territoire.

L'expérience d'aménagement du territoire dans le comté de Labelle est d'autant plus favorisée que le député péquiste du comté, M. Jacques Léonard, ministre d'Etat à l'aménagement territorial, veut bien faire appliquer chez lui le cadre de développement qu'il propose à tous les Québécois avec sa nouvelle loi sur l'aménagement.

Malgré cela, on peut se demander si des intérêts économiques puissants liés à la mise en chantier de mines pourraient paralyser ces

